

Formulaire de participation au vide grenier d'Ecrainville le dimanche 2 juin 2024

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Adresse Mail :

Métrage* : 1 voiture = 6 mètres ou 1 camion = 1 voiture + 1 remorque = 9 mètres

Rajout de métrage supplémentaire = mètres (*rayer la mention inutile)

1 seule voiture ou camion par emplacement

NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR LAISSER L'ENDROIT QUI VOUS A ÉTÉ ALLOUÉ DANS L'ÉTAT DANS LEQUEL VOUS L'AVEZ TROUVÉ ET DE NE PAS LAISSER AUCUN OBJET INVENDU NI DE DÉTRIT SUR LE TERRAIN. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.

En Respect des dispositions réglementant des brocantes vide greniers, vous devez pouvoir produire l'une des pièces d'identité suivantes:

Carte d'identité / Passeport / Permis de conduire (rayer les mentions inutiles)

N° :

Délivré le : Par :

Je soussigné participe de manière exceptionnelle à la brocante vide grenier organisé le dimanche 2 juin 2024 par l'association le Buvard, certifie que les objets qui sont exposés sont ma propriété et n'ont pas été achetés dans le but de revente lors de ce vide grenier.

L'alinéa 2 de l'article L310-2 limite la fréquence de la participation des particuliers non commerçants comme vendeurs dans ce type de manifestation ("les particuliers non-inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer aux ventes de déballage en vue de vendre uniquement des objets personnels et usagés deux fois par an au plus").

A ce titre, les particuliers participants à un vide grenier (ou brocante) doivent désormais attester par écrit et sur l'honneur qu'ils ne participeront pas à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Fait à, le

Signature